



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E130715

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 399 622 802 00011

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux : AXA ASSURANCES IARD 0000010105704004

Assurance Responsabilité Civile : AXA ASSURANCES IARD 0000010105704004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SOCIETE ICAUNAISE MAINTENANCE ET SERVICES

2 BIS RUE DU PRE BRIFFOU
89230 MONTIGNY LA RESLE

Téléphone : 03 86 41 85 13

Portable :

Site Internet :

E-mail : michelbailly89@gmail.com

Responsabilité légale : BAILLY MICHEL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/06/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	03/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	03/07/2023
o Poêle ou insert bois	03/07/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.